

Vivre à CHÉRENG

Le bulletin municipal de notre commune

N°88 - Mai 2014

Dossier Finances

**Budget
2014**

**Le nouveau
Conseil Municipal**

Les élections européennes

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 25 mai 2014 et vous aurez à élire 74 Eurodéputés. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979 pour une durée de 5 ans.

Le mode de scrutin est proportionnel sans panachage.

Les conditions de vote sont :

- ✓ Être âgé d'au moins 18 ans,
- ✓ Habiter en France et jouir de ses droits civiques et politiques,
- ✓ Être inscrit sur les listes électorales,
- ✓ Être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et jouir de ses droits civiques et politiques.

En pratique, pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau muni de votre carte d'électeur et présenter une pièce d'identité avec photo.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.



La carte d'identité valide 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité délivrée aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cet allongement de durée de validité concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 ainsi que les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite ne sera pas modifiée. Les cartes d'identité sécurisées délivrées aux personnes mineures restent valables 10 ans.



Reprise des cours ouverts à tous au local informatique depuis le 5 mai, à l'espace Roger Planquart.

Nouvel intervenant : le lundi de 19 h00 à 20 h 30.

Prochaine session en septembre.

Le chiffre 92

enfants au Centre Accueil Loisirs pour les vacances de printemps.

La Poste

Nouveaux horaires de la Poste depuis 7 avril :

> En semaine : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Sauf le Mardi ouverture à 14h30 au lieu de 14h00.

> Le Samedi : de 9h00 à 12h00.

L'horaire de levée du courrier et des colis est inchangé :

> 16h15 en semaine

> 11h15 le samedi.

A l'agenda

> **Samedi 31 mai** : Tournoi de Belote organisé par le club Municipal des Aînés à 15h00 à l'espace Roger Planquart.

> **La billetterie** du spectacle «BOUVINES LA BATAILLE» est désormais ouverte. Vous pouvez y accéder via le site : <https://billetterie.bouvines2014.fr> ou réserver en mairie de Bouvines pour les groupes (+de 10 personnes) aux horaires suivants : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00. Tél. 09 64 40 32 27



Sommaire

| | |
|----------------------|-----------|
| L'édito du Maire | p.3 |
| Le Conseil Municipal | p.4 et 5 |
| Le budget 2014 | p.8 et 9 |
| Les Assos | p.10 à 13 |
| Chérens d'antan | p.14 |
| Agenda | p.15 |

Edito

Chérensaises, Chérensais,

Dimanche 23 mars vous m'avez renouvelé votre confiance en vous exprimant majoritairement en faveur de la liste « Chérens notre passion commune » pour les six ans à venir. Ce choix, que vous avez fait en conscience, me va droit au cœur, et c'est avec mon cœur que je vous remercie très chaleureusement.

Par ce vote, vous avez approuvé les six années pendant lesquelles, avec mon équipe, nous avons transformé notre commune. Les réalisations majeures, les investissements soutenus, les actions en faveur de la sécurité, du mieux vivre, de la culture, etc., toutes ces réalisations que je ne détaillerai pas ici une nouvelle fois, ont métamorphosé en profondeur notre commune.

Vous avez aussi par ce vote ratifié une gestion financière saine et responsable. La maîtrise des dépenses et une trésorerie solide nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Au moment où j'écris ces lignes, l'équipe municipale est en ordre de marche : vous allez découvrir dans les pages suivantes la présentation des élus de cette nouvelle assemblée. Je redis dès à présent ma satisfaction d'être entouré de cette équipe motivée et impliquée, avec laquelle je m'engage à conduire les affaires de la commune dans l'intérêt général et la satisfaction du plus grand nombre. Les maires-adjoints et les conseillers municipaux délégués ont désormais pris possession des responsabilités que j'ai souhaité leur confier pour ce mandat.

La récente réforme des Collectivités Territoriales rend incompatible mon emploi à la ville de Lille avec le mandat de conseiller communautaire. Aussi, conformément à la législation, je serai remplacé par Monsieur David VALLIN. Ancien membre du Conseil de Développement de Lille Métropole Communauté Urbaine, il connaît les rouages communautaires. Ainsi, nous travaillerons conjointement à défendre les intérêts de notre village.

Les commissions de travail sont aussi organisées. Désormais, chacun a pris la mesure de ses missions et sait ce qu'il a à faire. Je veux rendre hommage à l'équipe municipale sortante qui, à l'appui d'un bon bilan, nous a permis de conserver la confiance des chérensais. Ces élus se sont donnés sans retenue durant ces 6 années, ils peuvent être fiers du travail accompli.

Je remercie tous les conseillers municipaux nouvellement élus, pour leur engagement dans un acte citoyen essentiel dans une démocratie vivante. Durant ces 6 années, nous devons tous ensemble œuvrer dans ce qui nous semble être l'intérêt général. L'intérêt général, c'est l'intérêt de tous les habitants au cœur d'une ville ouverte, dynamique, solidaire, animée.

Si Chérens a ce dynamisme aujourd'hui, c'est aussi parce que des femmes et des hommes donnent beaucoup de temps, d'énergie et de passion. C'est grâce à toutes ces énergies que chacun peut trouver sur la commune, à travers les associations, une activité ou une assistance. Le rôle de la municipalité est de le reconnaître, l'encourager, l'accompagner et nous serons en permanence à leur écoute en fonction de nos moyens humains et financiers.

Soyez assurés que je serai au service de l'intérêt général pour ce village que j'aime, au service de tous les Chérensais.

Votre Maire dévoué, Pascal ZOUTE.



Au revoir Marie-Claude

C'est par une belle matinée de printemps, au crépuscule de son mandat municipal que ce 22 mars, notre amie Marie-Claude SAILLIOT nous a quittés après avoir lutté courageusement contre la maladie. Elue au Conseil Municipal en mars 2008, elle a été de toutes nos manifestations.

Très attachée à la Commission Aînés, Culture, Communication, son plus grand plaisir était de pouvoir se retrouver parmi les habitués du Club les mardis après-midis.

Passionnée de cuisine, et excellente cuisinière, Marie-Claude a mis en place avec Patrick COUET les cours de cuisine qui remportent toujours un vif succès. C'est avec émotion et tristesse que tout le monde a appris sa disparition. L'Equipe Municipale, ses amies et de nombreux chérensais sont venus lui rendre un dernier hommage le 27 mars en l'Eglise Saint-Vaast.



> **Le résultat des élections**

Bureau de vote n°1 et 2

Nombre d'inscrits : 2 595 (dont 12 électeurs inscrits sur liste complémentaire municipale)

Nombre de votants : 1801

Nombre de nuls : 49

Nombre d'exprimés : 1752

Chérens notre passion commune, 1455 voix soit 21 élus

Ensemble pour Chérens, 297 voix soit 2 élus

> **Le nombre d'élus et les compétences**

Le nombre d'élus au conseil municipal est déterminé par rapport à la population de la commune. A Chérens, le conseil municipal est composé de 23 élus. Premier échelon des collectivités territoriales et interlocutrice privilégiée des habitants, la mairie détient des compétences obligatoires et répond aux attentes des citoyens. Le maire est l'agent exécutif de la commune. Il représente la commune et il est chargé de préparer et d'exécuter les décisions du conseil municipal.

> **Les attributions**

Les champs de compétences d'une mairie sont multiples. Entre obligations et services rendus à la population, ses domaines d'intervention sont variés. Elle voit régulièrement ses attributions se modifier en fonction de la législation en vigueur.

Le nouveau Conseil Municipal



Pascal ZOUTE
Maire



Jean-Louis BUISSE
Adjoint au budget, aux finances, au personnel, aux relations avec les entreprises, les commerçants, les acteurs économiques et de santé.



David VALLIN
Adjoint à la petite enfance, à la jeunesse et aux écoles.



Odette MELI
Adjointe aux aînés et à la culture.



Jean-Louis DECALONNE
Adjoint à la vie associative, aux sports, aux événements et au haut débit.



Liliane LEFROU
Adjointe à la communication et à l'insertion sociale.



Aurélie DYRDA
Adjoint à la voirie et aux travaux.



Eric BARBE
Conseiller délégué à l'urbanisme, aux marchés publics et à l'informatique.



Jean-Claude DENNIN
Conseiller délégué à la gestion des équipements communaux et à la commission de sécurité.



Denis FROISSANT
Conseiller délégué à l'écologie urbaine et au développement durable.



Florence CARDON
Conseillère municipale



Damien DELBROUCQ
Conseiller municipal



Julie DESORMEAUX
Conseillère municipale



Patricia DESROUSSEAUX
Conseillère municipale



Laurent DUBOIS
Conseiller municipal



Didier GHESQUIERE
Conseiller municipal



Maxime LECOUTERE
Conseiller municipal



Annie LEJEUNE
Conseillère municipale



Stéphanie LOTIGIER
Conseillère municipale



Bérengère LOUNICI
Conseillère municipale



Isabelle WAUCQUIER
Conseillère municipale



Michel DOBBELAERE
Conseiller municipal, Ensemble pour Chérens



Hélène DUPLOYE
Conseillère municipale, Ensemble pour Chérens



Les commissions

C'est au sein des commissions que se mettent en place la réflexion et le cadre des projets et des actions de la municipalité. Il n'y a pas de hiérarchie de valeurs entre les différentes commissions. Elles étudient chaque dossier, émettent leurs recommandations en vue du vote par le Conseil Municipal qui rend exécutable ses décisions. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

> **BUDGET, FINANCES, PERSONNEL, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES, COMMERCANTS, ACTEURS ECONOMIQUES ET DE SANTE :**
BUISSE Jean-Louis, BARBE Eric, DYRDA Aurélie, CARDON Florence, LOTIGIER Stéphanie, DOBBELAERE Michel.

> **PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ECOLES :**
VALLIN David, DYRDA Aurélie, LECOUTERE Maxime, LOTIGIER Stéphanie, LOUNICI Bérengère, WAUCQUIER Isabelle, DESORMEAUX Julie, DUPLOYE Hélène.

> **AINES ET CULTURE :**
MELI Odette, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, LEFROU Liliane, LEJEUNE Annie, WAUCQUIER Isabelle, FROISSANT Denis, BUISSE Jean-Louis, DUPLOYE Hélène.

> **VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, EVENEMENTS ET HAUT DEBIT :**
DECALONNE Jean-Louis, DENNIN Jean-Claude, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, LEFROU Liliane, LEJEUNE Annie, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, DESORMEAUX Julie, LECOUTERE Maxime, DUPLOYE Hélène.

> **COMMUNICATION ET INSERTION SOCIALE**
LEFROU Liliane, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, DESROUSSEAUX Patricia, LEJEUNE Annie, VALLIN David, CARDON Florence, DUPLOYE Hélène.

> **VOIRIE ET TRAVAUX**
DYRDA Aurélie, DELBROUCQ Damien, DENNIN Jean-Claude, BARBE Eric, GHESQUIERE Didier, LECOUTERE Maxime, WAUCQUIER Isabelle, DECALONNE Jean-Louis, DUBOIS Laurent, DOBBELAERE Michel.

> **URBANISME, MARCHES PUBLICS ET INFORMATIQUE**
BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, CARDON Florence, LOTIGIER Stéphanie, DOBBELAERE Michel.

> **ECOLOGIE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**
FROISSANT Denis, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, VALLIN David, CARDON Florence, DESORMEAUX Julie, LEFROU Liliane, LOUNICI Bérengère, DELBROUCQ Damien, DOBBELAERE Michel.

> **GESTION DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET COMMISSION DE SECURITE**
DENNIN Jean-Claude, DELBROUCQ Damien, DYRDA Aurélie, DECALONNE Jean-Louis, WAUCQUIER Isabelle, GHESQUIERE Didier, FROISSANT Denis, BARBE Eric, DOBBELAERE Michel.

NOS AÎNÉS

Carnaval de Dunkerque

Les aînés de Chérens sont toujours prêts pour faire la fête. Le 26 février, ils ont débarqué à 55 pour envahir le Kursal de Dunkerque et célébrer le carnaval.



Anniversaires

Les aînés, nés entre juin et janvier, ont pris un an de plus mais vraiment qui saurait le dire ? Ils sont toujours en pleine forme et prêts à profiter d'un bon moment.

NOS JEUNES

Destination Corse pour les jeunes chérensais...

Après le succès rencontré par la colonie de l'année dernière, la municipalité a décidé de maintenir les 45 places offertes aux jeunes de la commune.

Ainsi, cette année les jeunes de 9 à 16 ans prendront la direction de la Corse pour un séjour du 9 au 20 juillet.

Ils seront hébergés au camp « Casa di Luna » de Galeria au sein de la vallée du Fangou.

Le voyage se fera en avion au départ de l'aéroport de Lille-Lesquin. L'équipe d'animation de l'organisme comprendra un animateur de la commune connaissant parfaitement les jeunes.

Au programme : Kayak de mer, baptêmes de plongée sous-marine, excursions, découverte de la réserve de Scandola, Canyoning, parcours aventure, veillées...

Gageons que ce séjour sera riche en découvertes et en amusement pour le plus grand plaisir de nos jeunes.

Inscriptions pour les chérensais en Mairie le Samedi 17 mai à 9h00.

Tarifs : de 240 à 415 euros en fonction du quotient familial.

Inscriptions Ecole Jules Ferry

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique Jules Ferry : n'oubliez pas de vous présenter en Mairie. A l'issue de cette inscription, il vous sera remis une autorisation d'admission à présenter au directeur d'école.

Salon de l'agriculture

C'est le samedi 22 février, dès 7h30, qu'un groupe de chérensais s'était donné rendez-vous pour aller visiter le salon de l'Agriculture, porte de Versailles à Paris.



Ce salon incontournable de l'élevage et de la génétique attire un nombre sans cesse croissant de visiteurs. Le cru 2014 n'a pas démenti les statistiques puisque c'est plus de 703 000 personnes qui sont venues entre le 22 février et le 2 mars.

4 grands thèmes étaient à l'ordre du jour :

- L'élevage et ses filières,
- La gastronomie (produits des terroirs français de Métropole et d'Outre Mer),
- Les cultures et filières végétales,
- Services et métiers de l'Agriculture : des métiers, des hommes, des savoir-faire....

Les enfants étaient ravis et admiraient tous les animaux, en particulier BELLA, magnifique vache de race tarentaise, star de l'édition 2014 mais qui paraissait totalement indifférente à ce succès. Pour les adultes, le choix était difficile et chacun suivit ses préférences.

Le temps passa très vite et tout le monde se retrouva à l'heure dite, fatigué, mais enchanté de ses découvertes.

Atelier Peinture

L'atelier peinture a eu, en ce début d'année, la triste nouvelle d'apprendre le décès de son créateur et animateur, Monsieur Marcel GLORIEUX.

Notre future exposition se prépare et un hommage lui sera rendu cette année, afin de le remercier pour son bénévolat et son dévouement.

Toujours prévoyant, il avait préparé son départ et assuré sa relève en la confiant à deux élèves confirmées.

L'atelier continue de fonctionner dans le même esprit de convivialité tel qu'il l'aurait souhaité.



Infos

✓ Rallye Pédestre du club de gymnastique «Les jeunes»

Jeudi 29 Mai (Ascension).

50^{ème} Edition du Traditionnel Rallye pédestre proposé par la Gym «les Jeunes». Cette année, découverte de Cysoing.

Départ de 8h30 à 9h30, de la salle des Fêtes de Cysoing.

Inscriptions sur place.

Inscription + repas de midi : 20€ pour les adultes, 10€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour tout renseignement :

- • • 03 20 84 03 72 ou
- • • 03 20 41 00 71.

✓ Boucle de la Marque

Dimanche 1^{er} juin à 10h00.

Randonnée familiale à vélo de Péronne en Mélançois à Willems, organisée par les associations L'Entorse et La Marque au fil de l'eau. Pique-nique et animation à partir de 13h00 à la base de loisirs de Willems.

Départ possible dans chaque commune : 10h00 de Péronne en Mélançois, 10h30 passage par Sainghin en Mélançois, 10h45 passage par Bouvines, 11h00 pause café à Gruson, 11h45 passage par Anstaing, 12h00 passage par Chérens, 12h15 passage par Tressin, 12h30 passage par Willems, 12h45 passage par Forest-sur-Marque, 13h00 arrivée à Willems.

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Péronne en Mélançois
• • • au 03 20 41 10 48 ou

Mairie de Willems
• • • au 03 28 37 00 60.

Vivre à CHÉRENG Mai 2014 7

Budget 2014 : un budget dans la continuité



Le budget 2014 a été adopté par le conseil Municipal, réuni le 13 mars dernier.

Le budget s'articule en deux parties :

- ♦ une section de fonctionnement équilibrée à 3.003.000 €,
- ♦ et une section d'investissements valorisée à 1.220.438 €.

La section de fonctionnement

Elle reprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune :

- ♦ en matière de dépenses :
 - Frais de personnel, charges d'entretien des bâtiments, énergies, les subventions aux associations, les intérêts d'emprunts, etc.,)
- ♦ en recettes :
 - La fiscalité (taxes foncières et d'habitation), les dotations de l'État, les recettes diverses, etc.

Le budget de fonctionnement s'élève à 3.003.000€ contre 2.880.000€ pour 2013 soit une évolution de 4,27%.

Cette évolution intègre principalement un effort continu à la dotation aux amortissements.

La section d'investissement

Cette section concerne l'ensemble des opérations relatives à l'équipement, à l'acquisition de nouveaux matériels.

La section d'investissement s'élève à 1.220.438€ contre 1.155.087€ pour 2013.

Principales réalisations en 2013 :

- Rénovation des bâtiments communaux 143.019€ (toitures et fenêtres Mairie, Menuiseries aluminium à la salle Provo et à la salle de Tennis)
- Création et aménagement des jardins familiaux : 49.000€
- Remplacement candélabres : 47.700€
- Réfection de la cour des maternelles de l'école Jules Ferry : 21.500€
- Réservation de berceaux à la crèche 123 soleil : 50.762€

> Le saviez-vous ?

Le ratio « encours de la dette » au 31 décembre 2013 est de 479€ alors qu'il atteint 536€ pour la région et 731€ au niveau national.

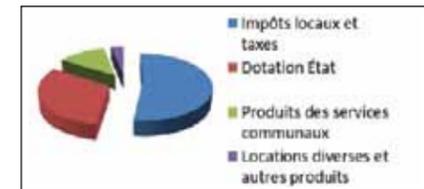
Lors du conseil de 13 mars dernier, l'assemblée a voté une baisse du taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties en le ramenant de 84,44% à 59,11% soit une diminution de 30%.

La moyenne annuelle de l'autofinancement (montant permettant d'investir sans avoir recours à l'emprunt) dégagé depuis 2008 atteint 414.384€.

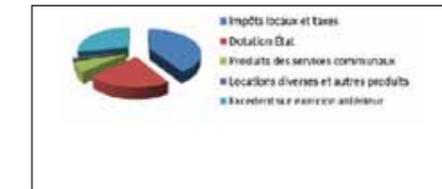
Fonctionnement : recettes par grandes lignes :

| Postes / Chapitres | Réalisé 2013 | Budget 2014 | Part dans Budget |
|---------------------------------------|--------------|-------------|------------------|
| Impôts locaux et taxes | 1 226 662 | 1 235 184 | 41.13% |
| Dotation État | 741 278 | 662 522 | 22.06% |
| Produits des services communaux | 302 683 | 209 580 | 6.98% |
| Locations diverses et autres produits | 76 919 | 43 400 | 1.45% |
| Excédent sur exercice antérieur | 0 | 852 314 | 28.38% |
| Recettes de fonctionnement | 2 347 542 | 3 003 000 | 100.00% |

Recettes de fonctionnement - Réalisations 2013



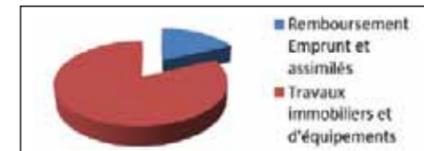
Recettes de fonctionnement - Budget 2014



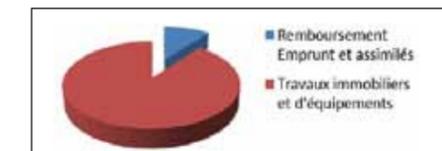
Investissement : dépenses par grandes lignes :

| Postes / Chapitres | Réalisé 2013 | Budget 2014 | Part dans Budget |
|--------------------------------------|--------------|-------------|------------------|
| Remboursement Emprunt et assimilés | 109 093 | 125 000 | 10.24% |
| Travaux immobiliers et d'équipements | 495 739 | 1 095 439 | 89.76% |
| Dépenses d'investissement | 604 832 | 1 220 439 | 100.00% |

Dépenses d'investissement - Réalisations 2013



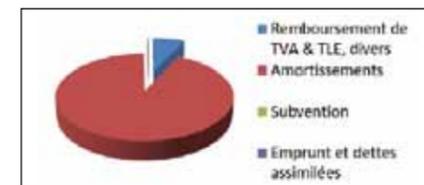
Dépenses d'investissement - Budget 2014



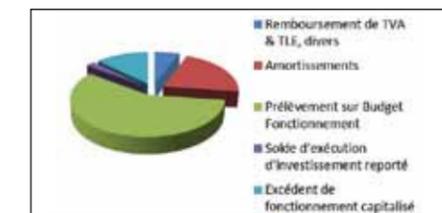
Investissement : recettes par grandes lignes :

| Postes / Chapitres | Réalisé 2013 | Budget 2014 | Part dans Budget |
|--|--------------|-------------|------------------|
| Remboursement de TVA & TLE, divers | 20 502 | 72 500 | 5.94% |
| Amortissements | 272 841 | 260 000 | 21.30% |
| Prélèvement sur Budget Fonctionnement | 0 | 707 000 | 57.93% |
| Solde d'exécution d'investissement reporté | 0 | 26 124 | 2.14% |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 0 | 154 815 | 12.69% |
| Subvention | 500 | 0 | 0.00% |
| Emprunt et dettes assimilées | 450 | 0 | 0.00% |
| Recettes d'investissement | 294 293 | 1 220 439 | 100.00% |

Recettes d'investissement - Réalisations 2013



Recettes d'investissement - Budget 2014



Fonctionnement : dépenses par grandes lignes :

| Postes / Chapitres | Réalisé 2013 | Budget 2014 | Part dans Budget |
|--|--------------|-------------|------------------|
| Charges à caractère général | 669 048 | 753 369 | 25.09% |
| Frais de personnel | 902 738 | 976 400 | 32.51% |
| Charges de gestion courante | 214 632 | 233 031 | 7.76% |
| Charges financières et exceptionnelles | 69 899 | 73 200 | 2.44% |
| Dotation aux Amortissements | 225 035 | 260 000 | 8.66% |
| Financement des investissements | 0 | 707 000 | 23.54% |
| Dépenses de fonctionnement | 2 081 351 | 3 003 000 | 100.00% |

Dépenses de fonctionnement - Réalisations 2013



Dépenses de fonctionnement - Budget 2014



Energies, cantine

Subventions écoles, associations

Intérêt des emprunts

Autofinancement



Impôts locaux & fonciers
Dotation de l'État
Produits des services (cantine, garderie)
Revenus locatifs (loyers, salles)
Report excédent 2013



Remboursement du capital
Bâtiments, matériel transport, Informatique, ...



TVA sur investissements année antérieure
Autofinancement
Report excédent 2013



C'est un budget dans la continuité, maîtrisé et sans hausse des taux d'imposition.

Il s'inscrit dans la lignée des précédents où la volonté de vos élus est de maintenir le patrimoine communal foncier (réhabilitation et mise en conformité des bâtiments), préserver votre cadre de vie (entretien des chemins, réservation de berceaux) et marqué par un chantier important : la réhabilitation de la ferme Cauuet en un vaste ensemble multimodal (salle de réception, salles pour la musique, ...).

Dimanche 6 Avril, Chérens a vécu sur un mode international et festif... En effet, sous une pluie de confettis et de bonbons, nos rues ont vibré tout au long du parcours du traditionnel Carnaval. Fidèles participantes de notre Carnaval et toujours accompagnées des danseuses de Marquillies, les troupes Atabak et Batida Batuc apportèrent un air d'avant Coupe du Monde grâce à des rythmes endiablés et entraînants.

Les musiciens et danseurs Antillais de l'Association Rayon de Soleil firent monter la température agréable (et beaucoup plus douce que celle à Zéro degré qui avait marqué l'édition 2013 du Carnaval)...

Ambiance également ensoleillée que celle offerte par la Bande à Max, un groupe d'une dizaine de musiciens, style «Nouvelle Orléans» qui remporta, elle aussi un vif succès.



...tandis que les Gymnastes du Club «les Jeunes» préférèrent sillonner nos rues, hissés sur un char, abandonnant leurs agrès quelques heures... Les amateurs de personnages Britanniques purent se régaler en entourant le char de Chérens-Jumelage qui avançait au son des Beatles, des Stones ou des Spice-Girls.

Bien évidemment, Danse-Loisirs-Chérens avait répondu présent et effectua, cette année encore, la performance d'un véritable Marathon dansant, tout au long de l'après midi.



Notons également les chars et les déguisements originaux et colorés de nos Aînés qui ouvraient le cortège ainsi que ceux du Conseil Municipal des Jeunes et ceux des Enfants des écoles Jules Ferry et Sainte Marie qui donnèrent une dimension intergénérationnelle à la manifestation.

Les footballeurs de l'ECTAG en profitèrent pour effectuer un bon entraînement à pied...

A l'issue du cortège, tout le monde se retrouva dans la salle Victor Provo, décorée par le Club de Basket afin d'assister au fantastique et impressionnant «boeuf» offert par les troupes musicales.

Cette belle manifestation se clôtura par une soirée dansante.

Merci à toutes les Chérensaises et à tous les Chérensis qui ont participé au succès du Carnaval !!!

Lancement du 26^{ème} PRIX LIRE ELIRE

1 – **Lisez** 1 à 4 romans de la sélection que vous trouverez en bibliothèque, *Quatre romans français d'auteurs encore peu médiatisés, sélectionnés par les bibliothécaires, sont soumis au vote des lecteurs de l'Association Culture et Bibliothèques Pour Tous.*

2 – **Notez** les romans lus,

3 – **Votez** par bulletin à remettre à votre bibliothèque de mars à début septembre 2014.

Le roman qui aura reçu le plus de suffrages de la part de l'ensemble des lecteurs de toutes les bibliothèques Nord Flandre se verra remettre le prix LIRE ELIRE le 13 novembre à Lille en présence de l'auteur. Tous les lecteurs y sont cordialement invités.

Les enfants de la classe de Madame Isabelle Lambelin de l'école Sainte Marie ont participé au «Prix lire en tête» organisé par «La bibliothèque pour tous».

Ils sont venus découvrir la bibliothèque et écouter avec beaucoup d'attention la lecture de nouveaux livres.

Belle expérience.

Merci à Madame Isabelle Lambelin et à ses élèves.



L'heure du conte voit son effectif augmenter un peu plus chaque mois.

A la dernière séance, ils étaient 12 enfants calmes et attentifs à la lecture de contes.

Ils ont participé activement aux questions posées et aux activités proposées.



Récemment, nous avons mis en place un nouveau rayonnage en rapport avec l'actualité avec une sélection de quelques livres sur :

-Le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

-Hommage à Régine Desforges.

-La sortie du film « Les yeux jaunes des crocodiles » remet sur le devant des rayons la saga de Katherine Pancol.

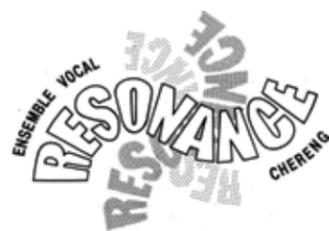
Vous pouvez consulter nos nouveautés sur www.bibliotheque-chereng.fr La Bibliothèque vous accueille et vous conseille pour les prêts de livres pour adultes et enfants : Romans, Documentaires, Biographie, Bandes dessinées.

Adhésion : 6 €/an/famille Prêts (participation) : adultes ... 1 €/livre (~1/20e du prix) enfants ... 0,40 €/livre.

Horaires : Les mardis de 17 à 19 heure et les samedis de 16h30 à 18h30. Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer peuvent bénéficier d'un prêt à domicile. Il suffit d'appeler Françoise ANDERSON au tél. 03 20 41 12 40 ou Michèle VENNIN au tél. 03 20 34 14 86.

La Bibliothèque Pour Tous de Chérens est située Pavillon blanc à gauche de la salle Victor Provo, rue Jean Ochin.

Ensemble Vocal Résonance



Devenir choriste est à la portée de tous et permet à chacun de découvrir ses propres capacités vocales. Le chant choral c'est le plaisir de se retrouver entre amis, de chanter en groupe, d'entretenir sa mémoire et son souffle, de s'enrichir musicalement tout en créant du lien social dans la ville, de se sentir bien...

Les choristes de l'Ensemble Vocal Résonance, sous la direction d'Alain Coquelet, se réunissent chaque mardi de 20h à 22h à l'espace Roger Planquart de Chérenge. Ils vous invitent à venir les rejoindre pour partager cette passion du chant choral à travers un répertoire très varié.

Par ailleurs, l'Ensemble Vocal Résonance organise en moyenne trois concerts annuels et un atelier choral début octobre.

Le samedi 5 avril, l'Ensemble Vocal était invité par la chorale Digue-Dondaines de Lille pour chanter à la salle des fêtes de Fives- Lille au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie (Rétina). Au programme : des chansons de Barbara, Henri Salvador, Jean Ferrat et Charles Trénet mais aussi des pièces de H. Purcell et F. Mendelssohn... Ce concert de printemps réunissait également un groupe de musique nordique « Säckpipfele » qui accompagna les deux chorales dans un chant commun norvégien.

En mai prochain, l'Ensemble Vocal Résonance se déplacera également à Bouchain pour participer au concert annuel de la chorale de cette ville.

Nous restons à votre disposition au tél. 03 20 84 11 79 ou au tél. 03 61 97 41 48

ou par mail : secretariat@ensemble-resonance.org

Association Grégory Lemarchal



Dimanche 29 juin 2014, aura lieu un concert de Pierre Lemarchal intitulé « En quête de Jacques Brel » en la salle Victor Provo de Chérenge.

Après la disparition de son fils Grégory en avril 2007, Pierre Lemarchal rencontre deux musiciens pour créer un récital reprenant les chansons de Serge Lama.

Il monte alors sur scène et chante au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Pierre Lemarchal revisite aujourd'hui le répertoire de Jacques Brel. Son spectacle « En quête de Jacques Brel » est avant tout un beau voyage dans nos souvenirs et notre imaginaire, des chansons qui

égrainent des histoires, la nôtre, la vôtre et celle des autres... Les bénéfices récoltés lors de ce concert du 29 juin seront reversés à l'Association Grégory Lemarchal (AGL).

L'Ensemble Vocal Résonance, en ouverture de concert interprétera plusieurs titres de son répertoire.

Venez très nombreux découvrir ce spectacle !

> Prévente de billets le samedi matin de 9h00 à 12h00 à la mairie de Chérenge à partir du 17 mai.

> Réservation auprès de Delphine Watteau au tél. 03 20 34 55 01 ou de Dominique Magois au tél. 06 10 57 37 71

Chérenge Yoga Club

Découvrez les bienfaits du Yoga. Des cours de Yoga ouverts à tous, pour tous âges et adaptés à tous quelque soit votre condition physique. L'enseignement comporte la pratique des postures, des exercices sur le souffle et des séquences de relaxation. Ces cours ont lieu le lundi de 12h15 à 13h15 à l'espace Roger Planquart.

Pour tout renseignement : Céline Richou tél. 06 21 84 13 99

courriel : lille@celinerichou-yoga.fr

www.celinerichou-yoga.fr



Danse Loisirs - Chérenge



► 11 et 18 janvier : **Atelier Rock**

Pour la sixième fois, le rendez-vous a été donné ces deux samedis à l'Espace Planquart pour l'activité Rock. Pendant trois heures, entrecoupées d'une pause dégustation, 60 amateurs ont répondu à notre invitation et se sont initiés ou perfectionnés aux figures de difficulté croissante du Rock à 4 temps, sur des musiques disco.

► 6 avril : **Carnaval**

La météo s'est montrée clémente ce dimanche, et les danseurs espagnols ont défilé au rythme du PASO DOBLE tout le long du parcours.

Prochainement :

► 18 mai : **Thé Dansant**

Nous retrouverons dès 15h00 l'orchestre de Franco LUCARINI pour notre Thé Dansant de Printemps sur le parquet de la salle Provo.

Retenez dès à présent cette date et réservez votre après-midi afin de venir passer en notre compagnie un agréable moment dans une ambiance exceptionnelle.

Pour tous renseignements :

→ courriel : danse-loisirs-chereng@laposte.net

→ tél. 03 20 64 07 51 ou tél. 06 22 83 28 59



ABC Chérenge

Votre enfant est maintenant âgé(e) de 4 à 6 ans, vous souhaitez lui faire pratiquer une activité "sportive". Notre club propose depuis de nombreuses années l'école de Basket "Baby basket", nous proposons aux enfants d'apprendre un sport tout en s'amusant, en échangeant avec d'autres enfants et en découvrant l'apprentissage de règles de jeux.

Les séances vous sont proposées tous les samedis matin de 10h30 à 11h30 à la salle Victor Provo. Elles sont assurées par plusieurs encadrants sous les yeux des parents souhaitant regarder les progrès des enfants sur le terrain.

Comme vous pouvez le voir sur les photos ci-dessous, tout ce passe dans une ambiance très ludique et détendue.

N'hésitez pas à venir vous renseigner lors de ces séances, vous serez évidemment les bienvenus !



Le Baby-Basket

L'école de Basket



Pétanque Chéreng



La saison 2014 s'annonce bien pour nos féminines. Le samedi 5 avril à Wavrin, notre équipe Marie BECQ et Elodie DELANNOY s'est qualifiée pour la finale nationale UCAPA. De peu, elles auraient pu avoir le titre de championnes du Nord, car elles ont dominé durant le match qui les opposait aux futures championnes du Nord, mais sous la pression du public, elles ont eu un passage à vide et sont passées à côté durant deux mètres, et ont perdu ce match décisif pour le titre.

Ainsi sur les quatre doublettes féminines qui représenteront le Nord à la finale nationale qui se déroulera cette année à Fouquières les Lens, deux équipes seront de Chéreng, car notre équipe Magalie LECLERCQ et Noro RAVELOUNDRAMBALA détentrice du titre national est qualifiée d'office.

Au niveau des vétérans, le championnat 2014 concerne vingt équipes. L'entente entre Camphin et Chéreng (ECC), aligne de bons résultats, à l'issue de la 14^{ème} journée, elle occupe la 5^{ème} place du classement en n'ayant perdu que deux matchs.

Les entraînements du mercredi et du vendredi ont repris au boulodrome de Chéreng rue de l'Autour. Pour le stationnement, nous regrettons de gêner les riverains de la rue de l'Autour, mais l'accès à la zone de parking est fermé.

Suite à diverses remarques, nous tenons à préciser que les terrains et les bungalows sont des propriétés municipales nous n'en sommes que les usagers, nous remercions la municipalité de cette mise à disposition. Propreté et aspects environnementaux ne sont donc pas de notre ressort, sachant que pour ces points, nous assurons une vigilance forte en ce qui concerne les membres du club, ou lors des concours que nous organisons.

Nous vous rappelons que notre club est visible sur la toile, pour nous rendre visite <http://club.quomodo.com/petanque-chereng> ou pour nous trouver avec votre moteur de recherche les 2 mots : Pétanque Chéreng

Coordonnées : rue de l'Autour Tél. 06 41 04 57 74

CHÉRENG D'ANTAN

Le 7 avril dernier, M. et Mme UTZINGER, fondateurs de l'Association «Dances Macabres d'Europe», accompagnés de M. et Mme BOLLIER sont venus à CHERENG, Eglise Saint-Vaast, photographier pour la 3^{ème} fois (1984 -2002 et 2014) la plus petite cloche de notre village réalisée par F.L. Corsin en 1754 et classée monument historique.

Sa particularité ? Elle porte une frise de plus d'1m70 motif danse macabre. 4 personnages : La mort qui ouvre la danse, un personnage en haut-de-chausses, à casaque serrée à la taille et à longs cheveux, un homme portant un bonnet et une robe longue, et enfin la mort qui ferme la danse.

La première danse macabre serait apparue à PARIS, au charnier des Saints-Innocents en 1424 (période particulièrement tragique en raison de la guerre, des épidémies et de la famine). C'était surtout des peintures murales dans les églises, les cloîtres, les cimetières et aussi sur quelques cloches avec une forte concentration dans le Nord. Il en reste pourtant très peu : les plus connues BOESCHEPE XVII^{ème} siècle, SOCX 1700 (elle provient du carillon de l'Abbaye Saint-Winoc de BERGUES) et CHERENG 1754. La plupart des monuments sur lesquels on voyait des «dances des morts» ont été détruits.

Les photographies effectuées sont destinées au 16^{ème} Congrès International qui se déroulera en Italie où Mme UTZINGER présentera son exposé sur «L'Art Campanaire dans les Flandres».



AGENDA

Mai

- >Dimanche 18 : Thé Dansant organisé par Danse Loisirs Chéreng à la salle Victor Provo.
- >Samedi 24 : Fête des mères : Réception des familles par la municipalité à 16h00 à l'espace Roger Planquart.
- >Samedi 24 et dimanche 25 : tournoi des jeunes du club de Basket organisé par l'ABCC à la salle Victor Provo.
- >Jeudi 29 : Rallye organisé par la société de gymnastique «Les jeunes» suivi d'un repas à l'espace Roger Planquart.
- >Samedi 31 : Tournoi de Belote organisé par le club Municipal des Aînés à 15h00 à l'espace Roger Planquart.

Juin

- >Vendredi 6 : Soirée théâtre organisée par l'école Jules Ferry à 18h30 à l'espace Roger Planquart.
- >Dimanche 8 : Tournoi de la section «Loisirs» du club de Basket à la salle Victor Provo. Ducasse.
- >Samedi 14 : Fête de l'école Sainte Marie de 9h00 à 19h00 à la salle Victor Provo.
- >Dimanche 20 : Fête de la Musique avec la participation de l'Harmonie Municipale, à l'espace Roger Planquart.
- Assemblée générale du club de Football, l'ECTG à 19h00 au club house d'Anstaing.
- >Samedi 28 : Fête de l'école Jules Ferry à 10h00 la salle Victor Provo.
- >Lundi 30 : Distribution des prix aux élèves de l'école de Musique à 18h30 à l'espace Roger Planquart. Réception du club de Gymnastique Volontaire par la municipalité à 19h00 à l'espace Roger Planquart.

Juillet

- >Samedi 5 : Fête annuelle de la société de gymnastique «Les Jeunes» à la salle des Jeunes ou à la salle Victor Provo (selon météo)
- >Lundi 14 : Fête Nationale organisée par la municipalité à la salle Victor Provo.



Commune de Chéreng
Route Nationale - 59152 CHÉRENG
Tél. 03 20 41 37 19 - Fax. 03 20 41 12 29
Courriel : contact@chereng.fr
Directeur de la publication : M. Pascal ZOUTE,
Rédactrice en chef : Mme Liliane LEFROU,
Rédaction : commission communication,
Conception, réalisation : Acticom
Photos : droits réservés
Papier 100% recyclé
Vivre à Chéreng est diffusé dans tous les foyers Chérengois. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie.

TRIBUNES

Chéreng Notre passion commune

Chères Chérengaises, Chers Chérengois,

Le 23 mars dernier, vous avez fait le choix à plus de 83% de soutenir l'équipe de « Chéreng notre passion commune ».

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez renouvelée.

Ce choix est la reconnaissance des engagements tenus par l'équipe municipale sortante, mais aussi la volonté de voir s'accomplir le programme clair et réfléchi que nous vous avons proposé pour répondre à vos attentes.

Ainsi, 21 femmes et hommes, libres de tout parti politique, représentant la diversité et la richesse de notre village, se sont dès à présent mis au travail.

Nous vous l'avons promis, la politique n'a pas sa place à Chéreng.

Nous espérons donc que le travail avec les deux élus de la liste adverse se fera en bonne intelligence, et avec pour seul objectif le bien-être de notre village.

Ensemble, nous bâtirons le Chéreng de demain, notre commune, avec passion.

L'équipe de Chéreng notre passion commune.

Ensemble Pour Chéreng

Michel DOBBELAERE et Hélène DUPLOYE sont maintenant élus au conseil municipal. Au nom de la liste «ENSEMBLE POUR CHERENG», ils tiennent à remercier les électeurs de CHERENG qui ont voté pour notre liste, permettant ainsi notre présence active dans le conseil qui se met en place et dans chacune des commissions de travail.

Notre participation au conseil municipal se veut constructive et dans le seul objectif d'améliorer la vie dans notre village. Nous serons attentifs aux orientations et projets municipaux et nous informerons la population dès qu'ils seront portés à notre connaissance.

D'autre part nous avons recueilli lors de nos rencontres à domicile de nombreuses observations, remarques et souhaits qui permettraient de résoudre les problèmes qui empoisonnent la vie de tous les jours.

Nous présenterons prochainement un «cahier de doléances» reprenant toutes vos demandes. Nous serons aussi votre porte-parole, si vous n'avez pas de réponse aux questions posées à la municipalité. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec nos élus en mairie.

Ensemble pour Chéreng.

Fête de la Musique

VENDREDI 20 JUIN 2014

L'HARMONIE MUNICIPALE accueillera les chérangeois à l'Espace Roger Planquart lors de sa répétition à l'occasion de la Fête de la Musique.

SAMEDI 21 JUIN 2014

Dans le cadre de l'Intercommunalité, la Fête de la Musique qui a eu lieu à CHERENG en 2013, se déroulera cette année à PERONNE EN MELANTOIS, Salle des Fêtes, à partir de 19h00.

- ▶ Interventions de l'Harmonie Municipale de CHERENG et de l'Ensemble Vocal Résonance,
- ▶ Concert d'un groupe musical en liaison avec Litiom,
- ▶ Structures gonflables,
- ▶ Bar et petite restauration sur place.

23h30 : Feu d'artifice à la bute du Marais.

Fête Nationale

14 JUILLET 2014

Salle Victor Provo

▶ ANIMATIONS

▶ BAL POPULAIRE

▶ PETITE RESTAURATION

▶ FEU D'ARTIFICE

